



OUTILS DE LA LANGUE

L'EXPRESSION DE LA CONCESSION ET DE L'OPPOSITION

- La **subordonnée d'opposition** (opposition entre deux faits) est à l'**indicatif** après *tandis que, alors que*.
- La **subordonnée de concession** (contradiction entre un fait et un élément qui aurait dû l'empêcher) est au **subjonctif** après *bien que, quoique, quelque... que, tout... que, si... que, sans que*. Elle est à l'**indicatif** après *même si* et est au **conditionnel** après *quand bien même*.

Quoique le marchand fût seul dans sa boutique, on entendait le son de sa voix [...]. (Marcel Aymé)
Bouvard marchait à grandes enjambées, tandis que Pécuchet, multipliant les pas, [...] semblait glisser sur des roulettes. (Gustave Flaubert)

QUESTION Laquelle de ces subordonnées exprime la concession ? laquelle l'opposition ?

- Il existe d'**autres moyens** d'exprimer l'opposition et la concession :
 - entre **deux indépendantes**, le lien d'opposition ou de concession peut être exprimé par la conjonction *mais* et les adverbes *pourtant, néanmoins, toutefois, cependant* ;
 - un **GN** introduit par *malgré* ou *en dépit de* est complément de concession ;
 - la **locution verbale** *avoir beau* exprime un rapport de concession.
- On a beau chercher, on ne trouve jamais que soi-même. (Anatole France)



DIFFICULTÉS À SURMONTER

- *Malgré que* est incorrect.

N'ÉCRIVEZ PAS	ÉCRIVEZ
malgré qu'il ait fait froid	bien qu'il ait fait froid

- Ne confondez pas *quoique* (conjonction) et *quoi que* (pronom = *quelle que soit la chose que...*)

N'ÉCRIVEZ PAS	ÉCRIVEZ
Quoiqu'il arrive, nous t'aiderons.	Quoi qu'il arrive, nous t'aiderons.